

AXE 1 : AMENAGER ET GERER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

Objectif 1.1. Penser le territoire de demain

Action 1 : Réaliser le PLU et le PADD, en concertation avec la population

Objectif 1.2. Requalifier le centre-ville

Action 2 : Réaménager le centre-ville et développer son attractivité

Objectif 1.3. Valoriser et préserver le patrimoine naturel de la commune

Action 3 : Lutter contre la cabanisation nouvelle et sauvage

Action 4 : Reconquérir et valoriser les friches agricoles

Action 5 : Aménager durablement les espaces naturels

Action 6 : Lutter contre les espèces envahissantes et indésirables

Action 7 : Lutter contre les dépôts sauvages

Action 8 : Créer un parcours de santé

AXE 2 : PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Objectif 2.1. Sensibiliser au développement durable

Action 9 : Animer un programme de sensibilisation tout public

Action 10 : Communiquer sur l'Agenda 21 et les actions déployées

Action 11 : Soutenir et accompagner les projets d'Eco-école et d'Eco-centre

Objectif 2.2. Encourager les initiatives privées « responsables »

Action 12 : Valoriser les producteurs locaux et les circuits courts

Action 13 : Valoriser les commerçants et artisans « durables »

AXE 3 : DEVENIR UNE COLLECTIVITE ECO-EXEMPLAIRE

Objectif 3.1 Réduire l'empreinte écologique communale

Action 14 : Fixer et atteindre des objectifs en matière d'économies d'énergie

Action 15 : Fixer et atteindre des objectifs en matière d'économies d'eau

Action 16 : Mettre en place un plan « zéro pesticides » pour les espaces verts communaux

Action 17 : Créer des points de collecte en mairie pour le recyclage et la revalorisation des déchets

Objectif 3.2 Devenir consomm'acteur

Action 18 : Développer une commande publique responsable

Action 19 : Intégrer le développement durable dans les manifestations communales

Action 20 : Améliorer la qualité alimentaire et nutritionnelle des cantines scolaires